Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Libraire, veuillez visiter :
bplibraire.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

LIBRAIRE

ÉPREUVE : EXPRESSION FRANÇAISE

ET OUVERTURE DU MONDE

SESSION 2006

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Les Français et les déchets ménagers

Document 1

Dans cet extrait du roman Les Météores *de Michel Tournier, le narrateur vit dans la décharge municipale de Marseille.*

Quinze kilomètres avant Salon, la route nationale 113 est traversée par la départementale 5 qui mène au sud vers le village d'Entressen. Le désert de graviers et de galets de la Crau n'est plus interrompu ensuite que par une série de constructions basses sans fenêtres, toutes semblables et entourées de clôtures de barbelés. C'est la poudrière de Baussenq, établie dans cette région désertique pour des raisons de sécurité. [...]

Ces dépôts de munitions marquent en quelque sorte la borne de mon étrange royaume. Ensuite le paysage désertique peut bien étaler à nouveau ses mornes cailloutis, des signes de plus en plus nombreux annoncent la prochaine métamorphose de cette plaine aride et pure en un chaos de pestilence[1]. Il faut avoir l'œil pour repérer de très loin la première feuille de papier souillé tremblant au vent dans les branches d'un maigre platane. Mais cette frondaison du genre ordurier devient particulièrement luxuriante dans ce pays de mistral. À mesure qu'on avance, les arbres — de plus en plus rares, il est vrai — se chargent de frisons, de serpentins, de mousse de verre, de cartons ondulés, de tortillons de paille, de flocons de kapok[2], de perruques de crin. Ensuite toute végétation disparaît — comme en montagne au-dessus d'une certaine altitude — quand on entre dans le pays des cent collines blanches. Car ici, les gadoues sont blanches, oui, et le comprimé que contient mon médaillon aux armes de Marseille ressemble à un petit bloc de neige. Blanches et étincelantes, singulièrement au soleil couchant, en vertu sans doute des tessons de bouteilles, des carcasses de celluloïd, des éclats de galalithe[3] et des lamelles de verre dont elles sont pailletées. Une odeur profonde et fade flotte dans les vallées, mais on s'y habitue en moins d'une heure au point de ne plus la percevoir.

Les blanches collines seraient coupées du monde si la voie ferrée du P.L.M[4] ne les traversait. Cela nous vaut matin et soir le passage en tempête de deux trains, clos comme des coffres-forts, entraînés par des locomotives fulminantes et sifflantes. Le caprice des horaires fait que ces trains — en provenance l'un de Paris, l'autre de Marseille — se croisent dans nos parages comme des météores contraires, apportant bruit et violence dans nos limbes[5] pâles et argentées. Je caresse l'espoir qu'un jour ou l'autre l'un de ses météores sera contraint de s'arrêter ici. Les fenêtres s'abaisseraient, des têtes pointeraient, ahuries et effrayées par l'étrange et funèbre campagne. Alors je haranguerais ces tombés d'une autre planète. Le dandy[6] des gadoues leur ferait connaître qu'ils viennent de mourir. Qu'ils sont passés ainsi côté pile du monde, ayant été rayés de sa face. Qu'il est temps pour eux de convertir leurs idées et leurs mœurs à cet envers de la vie auquel ils appartiennent désormais. Ensuite les portières s'ouvriraient, un à un ils sauteraient sur le remblai, et j'encouragerais, je conseillerais leurs premiers pas titubants et timides au milieu des déjections de leur vie passée.

Mais c'est un rêve. Les trains passent, crachant et hurlant comme des dragons, et pas un signe humain ne nous est accordé.

Michel TOURNIER, *Les Météores*, éd. Gallimard, 1975.

(1) Pestilence : puanteur.
(2) kapok : fibre végétale.
(3) galalithe : nom déposé du premier produit plastique obtenu en 1879.
(4) P.L.M : train Paris-Lyon-Marseille.
(5) Limbes : salle d'attente après la mort.
(6) Dandy : homme élégant.

Document 2

La collecte des déchets par les communes et leurs groupements

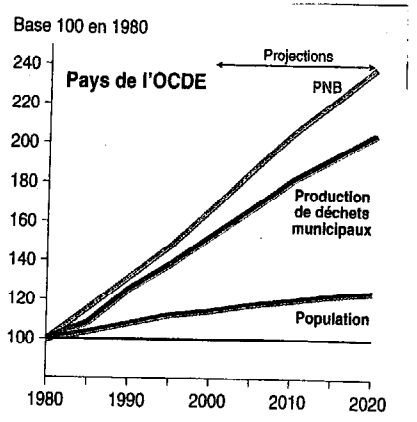
en milliers de tonnes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Déchets municipaux	28 234	28 885	29 346	29 946	30 532	31 216	31 212	31 827	32 747	32 860
Déchets des ménages	21 934	22 725	23 353	24 050	24 777	25 549	26 112	26 732	27 697	27 860
Déchets des ménages, hors déchets verts et encombrants	19 249	19 680	20 009	20 396	20 396	20 489	20 787	21 130	21 373	21 531
Déchets encombrants	1 900	2 136	2 303	2 469	2 855	3 240	3 326	3 412	3 722	3 767
Déchets verts	785	909	1 041	1 195	1 526	1 820	1 999	2 190	2 602	2 562

Note : Les déchets municipaux comprennent les déchets des ménages et ceux des artisans et commerçants collectés en même temps.
Les décharges de moins de 3 000 tonnes sont comprises.
Les déchets des ménages, hors déchets verts et encombrants, correspondent au contenu de la poubelle, auquel s'ajoute la collecte sélective dans des bacs prévus à cet effet ou en apport volontaire dans des conteneurs.
Les déblais et gravats ne sont pas compris.

Source : Ifen – Ademe (Institut français de l'environnement – Données essentielles de l'environnement)

Document 3



Source : OCDE, 1999.

Document 4

metro®
PARIS · MARDI 11 OCTOBRE 2005 · N° 810 · www.metrofrance.com

Les Français jettent trop

Une campagne est lancée pour réduire le poids des déchets, qui a doublé en 40 ans

UN KILOGRAMME PAR JOUR et par habitant, soit 360 kg par an, tel est le poids moyen de notre poubelle. Un chiffre en hausse régulière de 1% par an. Jusqu'où ? Si le tri sélectif et le recyclage ont été développés ces dix dernières années, ils ne concernent encore que 20% des déchets produits. Le reste est incinéré ou enfoui.

5 milliards pour les collectivités

La production et le traitement des déchets coûtent 9 milliards d'euros par an, dont 5 milliards aux collectivités locales.

Pour sensibiliser les Français à l'idée que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, le ministère de l'Environnement et l'Ademe ont lancé hier une campagne de mobilisation sur le thème : "Réduisons vite nos déchets, ça déborde."

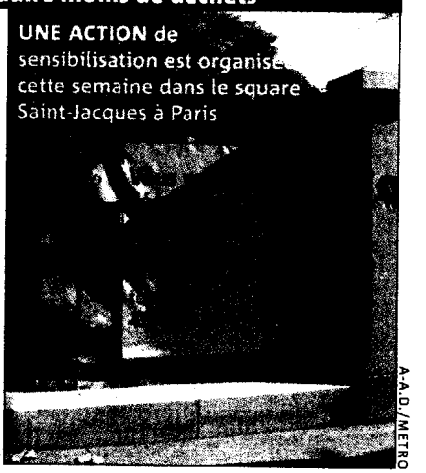
Cette opération, étalée sur trois ans, commencera le 20 octobre sous forme de spots télévisés, distillant des conseils pratiques de réduction des déchets, suivis d'actions de prévention sur le terrain.

L'objectif du ministère est de stabiliser le poids de déchets produits en 2008 au niveau de 2005, et de diminuer la part non recyclée de 290 kg actuellement à 250 kg en 2008. Certaines associations critiquent toutefois l'absence de mesures contraignantes. A.A.D.

Neuf gestes simples pour produire moins de déchets

- Limiter les impressions sur papier
- Boire de l'eau du robinet
- Eviter les produits jetables
- Préférer les produits en vrac
- Faire les courses avec un cabas ou un sac réutilisable
- Coller un "stop pub" sur sa boîte aux lettres
- Eviter les portions individuelles
- Economiser les piles
- Choisir des produits avec moins d'emballages

→ www.reduisonsnosdechets.fr



UNE ACTION de sensibilisation est organisée cette semaine dans le square Saint-Jacques à Paris

A.A.D./METRO

Document 5

Le 24 novembre 1883, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, signe le fameux arrêté qui oblige les propriétaires parisiens à fournir à chacun de leurs locataires un récipient muni d'un couvercle. Ainsi naissent les poubelles.

Le préfet Poubelle avait tout prévu : dimension et contenance des boîtes. Il avait même imaginé la collecte sélective. Trois boîtes étaient obligatoires : une pour les matières putrescibles[1], une pour les papiers et les chiffons, et une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres ! Ce nouveau règlement ne fut que partiellement respecté. Concernant le tri, plus d'un siècle après, on le redécouvre...

Il aura fallu attendre près d'un siècle entre l'invention de la poubelle et la mise en place d'une véritable collecte et de lieux de stockage des déchets. En 1975, la loi confie aux collectivités locales la responsabilité d'organiser la collecte des déchets ainsi que leur traitement ou leur stockage dans un lieu agréé.

Devant le développement des décharges et les problèmes de pollution (des sols surtout), la loi est modifiée en juillet 1992 : les collectivités locales doivent s'organiser pour supprimer les dépôts sauvages et valoriser les déchets par le recyclage, le compostage[2] ou l'incinération propre (ce qui reste à démontrer !).

Au même moment, dans de nombreuses communes françaises, la société Eco-Emballages (agréée par les pouvoirs publics) lance un programme de récupération et de valorisation des déchets d'emballages ménagers. Les déchets deviennent source de matière première et d'énergie, ils sont valorisés. À Paris, il faudra attendre novembre 1997 pour qu'une expérience de collecte sélective en porte-à-porte soit proposée dans un secteur du XIIIe arrondissement. La généralisation de cette collecte sélective a débuté en juin 2000 dans cinq arrondissements. La nouvelle équipe municipale conduite par Bertrand Delanoë poursuit l'extension de la collecte sélective. Depuis fin 2002, la collecte sélective est installée dans tous les arrondissements.

Hier, les chiffonniers "faisaient" nos poubelles ; aujourd'hui, c'est une véritable industrie, créatrice d'emplois, qui s'en occupe.

L'écologuide 2002 à Paris, Robert Jauze 4ème trimestre 2001.

[1] Putrescible : biodégradable.
[2] Compostage : transformer en engrais.

Document 6

LOI n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier
DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX DECHETS

Art. 1er. -
La loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux est ainsi modifiée :
I. - Il est inséré, avant le premier alinéa de l'article 1er, cinq alinéas ainsi rédigés ;
"Les dispositions de la présente loi ont pour objet :
"1° De prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ;
"2° D'organiser le transport des déchets et de le limiter en distance et en volume ;
"3° De valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie ;
"4° D'assurer l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets, sous réserve des règles de confidentialité prévues par la loi, ainsi que sur les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables."

Les Français et les déchets ménagers

QUESTIONS

Document 1

1. L'action se situe dans la décharge de Marseille. Relevez 8 mots qui montrent qu'il s'agit bien d'une « poubelle géante». (4 points)
2. L'auteur, Michel Tournier, utilise plusieurs comparaisons : relevez-en deux et expliquez-les. (3 points)
3. « Je caresse l'espoir qu'un jour ou l'autre l'un de ses météores sera contraint de s'arrêter ici », expliquez ce que souhaite le narrateur en vous appuyant sur la suite du texte. (4 points)

Document 2

4. - Tracez deux courbes représentant l'évolution de la collecte des déchets municipaux et des déchets des ménages, sur la feuille de papier millimétré (à joindre à votre copie). (6 points)
   - Commentez la courbe de l'évolution de la collecte des déchets des ménages. (3 points)

Document 3

5. Quel constat important pouvez-vous dégager de ce graphique ? Justifiez votre réponse. (6 points)

Document 4

6. Combien de kilos de déchets sont produits actuellement par un Français ? (1 point)
7. En vous aidant de cet article, présentez l'opération "Réduisons vite nos déchets ça déborde". (4 points)
8. Montrez l'intérêt de deux gestes simples parmi les neuf proposés pour produire moins de déchets. (3 points)

Document 5

9. A quelle date et par qui a été inventée la poubelle ? (1 point)
10. Citez deux moyens utilisés pour "valoriser les déchets" ? (3 points)
11. A votre avis, pourquoi la "collecte sélective" est-elle encouragée par la ville de Paris ? (3 points)

Documents 4, 5, 6

12. Quels sont les acteurs impliqués dans la lutte pour réduire et valoriser les déchets ? (4 points)

Compétences d'écriture : (15 points)

Votre ville n'est pas encore équipée de poubelles individuelles (pour les particuliers) pour le tri sélectif. Vous souhaitez convaincre l'équipe municipale de la nécessité de développer le tri sélectif des déchets. C'est pourquoi vous rédigez une lettre, d'une trentaine de lignes, au maire de votre ville.

Après avoir exposé la situation des déchets dans votre commune, vous justifiez la nécessité du tri sélectif par chacun des habitants et vous proposez différentes actions permettant d'inciter la population à trier ses déchets.

Votre lettre ne sera pas signée.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.